

## Musées de la Citadelle - Projet METI - Demande de subvention à la DRAC

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, les musées de la Citadelle de Besançon accueillent un groupe de sept étudiants de la licence professionnelle METI (Métier des Expositions et Techniques d'Information).

Il s'agit, pour l'année 2007, de concevoir et réaliser des supports de médiation multimédia pour le Musée Comtois et le Muséum :

➤ Au Musée Comtois : réalisation d'un CD interactif fonctionnant sur une borne vidéo tactile avec pour objectif de mettre en valeur les collections de marionnettes régionales du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, ceci afin de valoriser le travail de restauration et de numérisation de ces dernières années sur cette collection originale d'ethnographie régionale.

➤ Au Muséum : dans le cadre du programme européen de sauvegarde de l'apron du Rhône, réalisation de deux DVD de 7 minutes environ, l'un sur le travail d'élevage du Muséum de Besançon (essais de reproduction en conditions artificielles contrôlées), l'autre sur les objectifs des programmes de sauvegarde européen.

Le plan de financement prévisionnel de ces deux opérations s'établit comme suit :

- Ville de Besançon	5 600 €
- DRAC	3 000 €

En conséquence le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet,
- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 3 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et dès réception de l'arrêté attributif à en inscrire le montant au budget de l'exercice courant par décision modificative en recettes au chapitre 74.322.74718.54020 et en dépenses au chapitre 011.322.6226.54020.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 11 décembre 2006.*